le Trimestre
Bulletin Trimestriel d'Information avril 2012
METZ-TESSY

Edito

Les beaux jours reviennent.

Avec le soleil et le chant des oiseaux,nous revient une envie de légèreté .

Assez de grisaille ! Assez de gravité !

La crise financière, les déficits publics, le terrorisme… On voudrait oublier tout cela pour se laisser caresser par les timides premiers rayons du soleil ; pour regarder bourgeonner les arbres et sortir les premières fleurs.

Bien sûr, la réalité est toujours bien présente avec son lot quotidien de nouvelles alarmantes.

Ne nous y perdons pas. Le printemps, le renouveau, le soleil, l'espoir font aussi partie de notre réalité quotidienne.

Souvent, nous accordons trop d'importance à cette partie noire et destructrice du quotidien.

Ouvrons nos fenêtres et nos cœurs à l'étincelle d'espoir qu'allument chaque jour les milliers d'écoliers que nous croisons, les bénévoles qui oeuvrent au service d'autrui, les professeurs qui se passionnent encore pour la transmission d'un savoir, les soignants qui se dévouent pour guérir.

N'oublions pas non plus le bonheur porté par le boulanger qui fait son pain pour nourrir, le charpentier qui fait son toit pour abriter… et tant d'autres qui participent, simplement, par leur activité quotidienne à perpétuer un monde où nous vivons heureux malgré tout !

Ségolène GUICHARD
Maire

Carnaval : Toujours autant de succès

Du soleil, de la bonne humeur, de la musique entrainante, des costumes multicolores et plusieurs centaines de participants : tous les ingrédients étaient réunis, samedi 24 mars à Epagny, pour que le grand carnaval intercommunal organisé par le Service jeunesse et les associations sur le thème des animaux fantastiques soit une réussite et c'en fut une !

Samedi 12 mai : rendez-vous à la Fête au village

L'édition 2012 de la Fête au Village se teindra le samedi 12 mai.
Cette année, la manifestation organisée par la municipalité et les associations se déroulera en liaison avec la course VTT Salomon Mavic et le centenaire de la LPO. Les festivités débuteront vendredi 11 mai en soirée avec un concert gospel, à la chapelle.

PAGE 8

Le gymnase intercommunal sort de terre

Malgré un retard dû aux intempéries de janvier février, les travaux de construction du gymnase vont bon train et la grue s'anime sur le chantier.

L'entreprise de maçonnerie Mazza a réalisé les fondations, le sous-sol et les murs qui s'élèvent à 12 m de hauteur. Les travaux d'étanchéité sont en cours et, électriciens et plombiers sont déjà à l'œuvre pour procéder aux réservations. La prochaine étape consistera à un premier remblaiement qui permettra une approche plus facile du chantier, puis la réalisation d'une dalle sur la partie vestiaire. Les murs, coulés sur place avec beaucoup de précaution, présentent déjà leur visage définitif. Côté réseaux, la mise en place d'une alimentation électrique le long de la route des Rebattes et la construction d'un transformateur en face du cimetière sont prévus prochainement.

Les gros travaux de maçonnerie devraient se terminer cet été avant la mise en place de la toiture métal et bois prévue en septembre.

Finances publiques

Un budget maîtrisé pour garantir des services de qualité et des investissements

Alors que le budget 2012 vient d'être voté, faisons le point avec Mme le Maire, Ségolène Guichard, sur la situation économique actuelle.

Dans quel contexte économique général, le budget de la commune de Metz-Tessy a-t-il été établi ?

L'environnement économique et les décisions prises au niveau national impactent sur les collectivités.

La crise financière rend plus difficile le financement des investissements par l'emprunt, les établissements financiers resserrant les crédits aux collectivités locales.

Par ailleurs, le Parlement a récemment voté la mise en place d'un fonds de péréquation intercommunale pour assurer horizontalement la solidarité financière entre les communes et les intercommunalités plutôt que de faire peser cette solidarité sur l'Etat par le biais de dotations verticales.

Ainsi, l'agglomération d'Annecy va devoir verser entre 5 et 6 millions d'euros à ce fonds de péréquation, à partir de 2012 (avec une montée en charge progressive jusqu'en 2016), dont 70% seront prélevés sur le budget des communes.

Les recettes fiscales de la commune vont-elles donc évoluer ?

Pour alimenter ce fonds de péréquation, Metz-Tessy devra reverser à la C2A une somme estimée à environ 40.000 € dès 2012.

En outre, dans l'agglomération, les mécanismes de reversement entre communes ont été revus et Metz-Tessy enregistre, depuis 2 ans, une baisse de 15% par an du reversement de la dotation de solidarité communautaire.

Quant à la dotation de fonctionnement versée par l'État, elle est attribuée après calcul non seulement du niveau de charges de la commune, mais aussi de son potentiel fiscal, c'est-à-dire que l'État tient compte de la richesse des habitants et des entreprises pour aider ou non une commune.

Cette dotation de fonctionnement ne tenant aucun compte des recettes réelles mais des recettes potentielles, tout est fait pour inciter une collectivité à faibles taux d'imposition comme Metz-Tessy, à augmenter la pression fiscale pour l'amener peu à peu au niveau des autres collectivités de son territoire.

Dans ce contexte de resserrement des ressources fiscales, une hausse de la fiscalité locale est-elle rendue nécessaire ?

C'est une réflexion assez désagréable à mener pour nous, élus, qui sommes également des contribuables.

Pendant plusieurs années, nous avons maintenu une fiscalité très basse. Aujourd'hui, nous sommes contraints de contribuer à des dépenses qu'on ne maîtrise pas au niveau de la commune et avec lesquelles nous ne sommes pas toujours d'accord en termes de priorité.

Par exemple, nous préfèrerions voir améliorer la desserte en transports en commun de notre commune plutôt que de participer à travers le budget de la C2A à l'expansion trop considérable des dépenses culturelles en période de crise où d'autres priorités devraient être dégagées (emploi, logement, transport…).

Pour maintenir un certain niveau de services à notre population, nous sommes effectivement obligés d'augmenter la fiscalité locale, mais cette hausse reste modérée.

Afin de ne pas pénaliser les contribuables aux revenus modestes, la taxe d'habitation augmente légèrement et passe de **7,30%** à **7,40%** alors que la moyenne **nationale** 2011 est de **23,76%** et la moyenne **départementale** de **19,60%**.

Une hausse un peu plus importante a été décidée pour la taxe sur le foncier bâti qui passe de **7,50%** à **8%** pour une moyenne **nationale** 2011 de **19,89%** et **départementale** de **14,59%**.

La taxe sur le foncier non bâti n'évolue pas et reste à **34,50%** contre une moyenne **nationale** 2011 de **48,56%** et **départementale** de **63,39%**.

D'autres points du budget ont-ils évolué ?

Nous poursuivons globalement la même politique. Le budget 2012 est en forte augmentation au niveau des investissements car la réalisation de l'équipement intercommunale est entrée dans sa phase opérationnelle. Des versements importants seront effectués cette année, mais tout ceci a été anticipé au cours des années précédentes et les emprunts souscrits pour cet investissement ont été compensés par un effort de désendettement soutenu depuis plusieurs années.

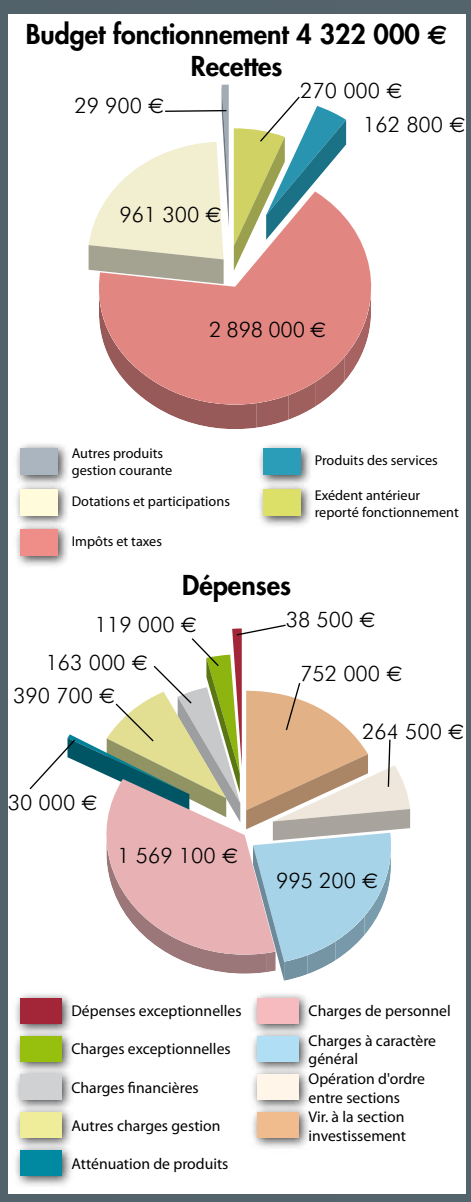

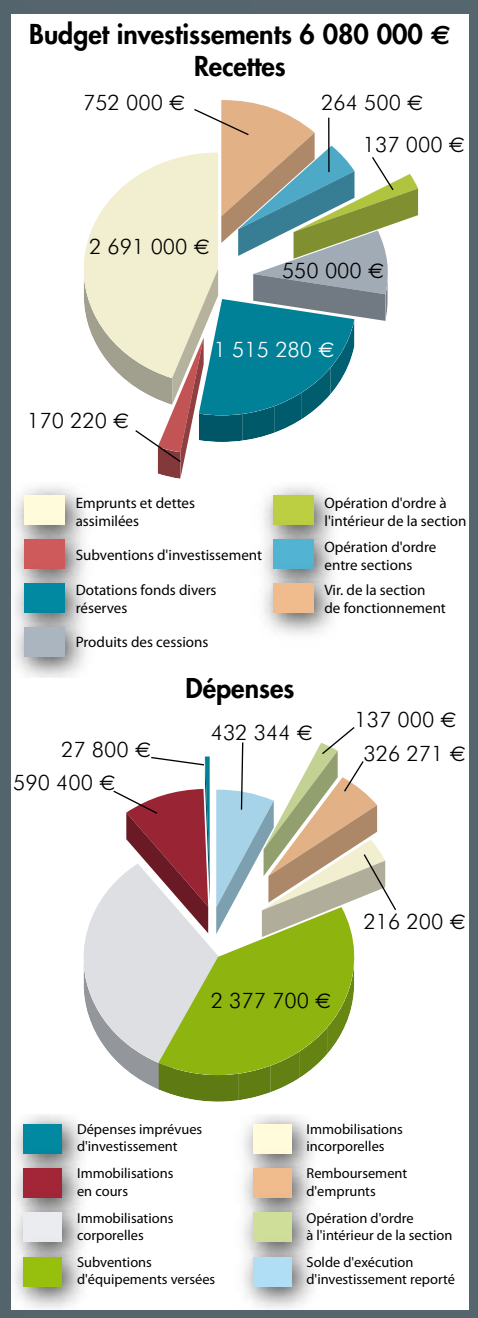

Urbanisme

La modification du **Plan Local d'Urbanisme** sur la bonne voie

Le périmètre d'études mis en place en janvier 2010, concernant les zones du centre village et le secteur de Sous-Lettraz, a permis de bien réfléchir à l'urbanisation des secteurs concernés.

Pendant deux ans, les élus et les bureaux spécialisés ont ainsi pu mener sereinement toutes les études nécessaires concernant l'évolution de la population et toutes ses conséquences en terme d'équipements et services publics, de dessertes ou encore de réseaux.

Pendant cette période, la délivrance de permis de construire était encore possible, mais la municipalité pouvait délivrer une décision de sursis à statuer au cas où un projet de grande ampleur se serait présenté.

Constatant l'accélération du rythme de croissance démographique ces dernières années et souhaitant éviter de se retrouver rapidement avec des capacités insuffisantes notamment en terme d'équipements publics, la municipalité a décidé de mettre en place un phasage sur ces zones à urbaniser, évitant ainsi que tous les programmes immobiliers voient le jour en même temps.

Ce phasage porte principalement sur cinq zones à urbaniser en collectif et une zone en habitat individuel. La municipalité est partie du principe qu'il n'était pas possible de donner priorité à une zone par rapport à une autre et ce, pour ne pas porter atteinte à l'égalité des propriétaires fonciers. Ainsi, les mêmes règles de phasage ont été mises en place sur toutes les zones AU avec indice*. Des orientations d'aménagement ont été instaurées, sans toutefois aller jusqu'au plan masse (stationnement, espaces verts, cheminement piétons et cyclistes…).

Centre village

La **phase 1** concerne les parties les plus en contact avec le centre et ses dessertes : urbanisation à court terme, soit 2 ou 3 ans.
La **phase 2** démarrera quand la phase 1 sera achevée à 80%.
La **phase 3** concerne les terrains les plus éloignés, avec une typologie d'habitat différente, plus en contact avec les zones pavillonnaires : démarrage à la fin de la phase 2

Secteur du Sayet

Une partie est déjà en cours d'urbanisation ; elle a été passée en « Zone urbaine ». Le reste du secteur a été phasé, mais il est plutôt destiné à recevoir du logement individuel.

L'enquête publique concernant cette modification du PLU s'est terminée le 28 mars. Le conseil municipal, après avoir pris connaissance des observations inscrites dans le registre d'enquête et du rapport du commissaire enquêteur, délibérera sur le projet de modification fin avril.

* Indice : Phasage de réalisation des programmes immobiliers

Ateliers participatifs : une réussite

Cette modification du Plan Local d'Urbanisme a donné lieu à la mise en place d'ateliers participatifs ouverts aux citoyens. Quatre groupes de travail regroupés au sein des ateliers « Formes urbaines , habitat, équipements et services », « Déplacements », « Economie » et « Paysage et nature en ville» avaient été mis en place. La réunion publique du mardi 31 mai 2011, à la salle d'animation a conclu de belle manière cette initiative à laquelle ont participé une vingtaine de volontaires, dont le travail s'est révèlé fort constructif.

Plaine de Sous-Lettraz : un cas à part

La plaine de Sous-Lettraz est reclassée en « Zone à urbanisation future » (AU), mais à plus long terme que les zones du centre village et avec des réserves pour des équipements publics comme un nouveau groupe scolaire. Elle devra être viabilisée en totalité avant la réalisation d'opérations immobilières, ce qui suppose un portage communal pour préfinancer l'intégralité des viabilités. Les études sont toujours en cours. Elles se font en concertation avec Épagny pour que les orientations définies autour de cette zone soient compatibles, notamment en terme de desserte et d'activités. Ce secteur se veut être un véritable trait d'union entre les deux communes.

Police Municipale Mutualisée : Premier bilan pour le Chef Ronan Lavialle

A la tête du service de la Police Municipale mutualisée depuis septembre 2010, Ronan Lavialle dresse un premier bilan du travail réalisé par son service.

Comment s'est déroulée cette première année sur nos communes ?

Depuis mon arrivée, j'essaie de créer une dynamique de groupe et de faire en sorte qu'une belle cohésion règne au sein de l'équipe.

Nous avons redéfini les missions prioritaires par rapport aux attentes des élus. Nous devons être proches de la population et nous avons un rôle très important à jouer au niveau de la prévention.

Bien entendu, pour avoir un réel effet, celle-ci doit par moments être suivie de sanctions et nous sommes obligés de verbaliser. Avec l'arrivée de Bertrand Ninet fin 2011, notre équipe est enfin au complet.

Nous avons d'excellentes relations avec la Gendarmerie. Grâce à une convention de coordination, nous travaillons en partenariat et les informations circulent très bien entre nos services. Nous effectuons parfois des contrôles routiers coordonnés.

Nos relations avec la population sont bonnes, elles aussi. Les habitants ne doivent surtout pas hésiter à nous contacter pour nous signaler le moindre fait anormal. Metz-Tessy est somme toute un village relativement calme !

Une de vos missions prioritaires concerne la sécurité routière. Quelles actions mettez-vous en place ?

La réorganisation du service nous a permis une meilleure présence sur le terrain, d'où une augmentation des contrôles et des infractions constatées. Rien que pour le mois de janvier 2012, à Metz-Tessy, nous avons déjà recensé 30 infractions de vitesse contre 69 pour l'année entière 2011 sur l'ensemble du secteur !

Nous faisons de fréquents contrôles au niveau des écoles, des zones 30 et des axes accidentogènes, comme la Route du Bois de Metz.

Une réflexion est à l'heure actuelle menée par les élus pour régler ce problème de vitesse sur cet axe. Nous constatons souvent des vitesses de 80 à 90 km/h sur des zones limitées à 50 (voir c-dessous).

Nous verbalisons aussi les comportements à risques comme l'usage du téléphone au volant, l'absence de port de la ceinture de sécurité ou le non respect des feux, ainsi que les stationnements gênants sur les trottoirs ou sur les emplacements handicapés. Le secteur de l'hôpital est un gros point noir au sujet du stationnement et les infractions constatées sont quotidiennes.

Le 2 mai prochain, vous organisez les « Premières rencontres de la Sécurité routière » à Épagny. Qu'avez-vous prévu ?

Cette manifestation s'adresse aux enfants, à leurs parents, ainsi qu'à l'ensemble des administrés des quatre communes.

Xavier Dewas, qui a suivi une formation IDSR (Intervenant Départemental Sécurité Routière), en est le référent.

Le public pourra s'informer et être sensibilisé aux risques de la route grâce à la présence, notamment, de la Direction Départementale des Territoires, de l'association Nez Rouge, de la Gendarmerie et de la Police Municipale.

Installés sur le parking du groupe sportif d'Epagny, rue de la Tuilerie, nous disposerons de matériel comme la voiture tonneau, le testo choc, les lunettes de simulation d'alcoolémie, les radars et nous installerons une piste de sécurité routière.

Police Municipale
20 route des Bornous
74370 METZ-TESSY
Tél : 04.50.66.60.81

Sécurité routière : deux radars pédagogiques bientôt en place

Plusieurs contrôles de vitesse effectués par la Police Municipale mutualisée ont montré que la vitesse de passage de nombreux véhicules sur la Route du Bois de Metz était au-dessus de la vitesse autorisée, à savoir 50 km/h.

Cette route est traversée par deux passages piétons dont un situé juste après la courbe descendante. Des panneaux signalant la vitesse autorisée sont déjà en place mais face à la recrudescence des dépassements de vitesse et afin de sécuriser ces passages piétons, il apparaît nécessaire de mettre encore plus en évidence la limite de vitesse.

La municipalité a donc décidé de mettre en service deux radars pédagogiques. L'un d'eux sera installé route du Bois de Metz et l'autre, mobile sera utilisé par les quatre communes.

Sur ces appareils, des messages clignotants signaleront leur infraction aux conducteurs si la vitesse autorisée est dépassée. Cet appareil fournit des statistiques journalières tenant compte du nombre de véhicules, des horaires, des dépassements de vitesse... Une fois traitées, ces données permettront également aux services de police d'ajuster leurs contrôles radars et de passer du préventif au répressif.

Ces équipements contribuant à la sécurité d'un passage piéton, la commune va demander une subvention auprès du Conseil Général au titre des amendes de police.

Voirie-Réseaux

Au fil des... **chantiers**

Compte-tenu des contraintes budgétaires, la municipalité n'entreprend pas de gros chantiers d'aménagements de voirie cette année.

Le principal projet concernera l'aménagement de la route des Sarves à partir du rond-point situé vers l'Unité psychiatrique en direction du Complexe sportif Dassault.

Prévus en trois tranches les travaux consisteront en la création de places de parking côté droit (PSB Industries) et à la réalisation d'une piste cyclable et piétonne côté gauche (Fournier). Ces aménagements de sécurité s'inscrivent dans la continuité du projet de liaison piétonne entre le CHRA, la zone des Iles et les rives du Fier.

Les autres chantiers concernent le goudronnage du Chemin des Vions, la remise en état des îlots directionnels route de Promery, à la sortie du Sayet, et différents travaux de réfection, de reprises de pavage, de grilles et de bordures sur plusieurs voies communales.

Réception

Bienvenue aux **nouveaux** metz-tesserands

Vendredi 9 mars, la municipalité organisait une soirée de bienvenue en l'honneur des nouveaux metz-tesserands. Cette tradition est un moment important de la vie communale et de la cohésion sociale.

Cette rencontre était placée sous le signe de l'innovation avec la participation des associations communales et intercommunales invitées à venir présenter leurs activités. Metz-Tessy connait actuellement une croissance démographique sans précédent où l'accueil des nouveaux arrivants revêt tout son intérêt.

Dans son message de bienvenue, Ségolène Guichard , maire de la commune, a remercié chaleureusement les familles participantes d'avoir fait le choix de Metz-Tessy comme commune d'accueil. Après un rapide historique de la commune, de son identité, de son particularisme et de sa place dans l'intercommunalité, elle a invité les participants à découvrir la commune au cours d'un petit film de présentation où étaient évoqués les grands axes de l'action municipale. Patrimoine, équipements, politique sociale, enfance jeunesse, environnement, urbanisme , économie et animation ont été les principaux sujets présentés par les adjoints. On retiendra notamment les grands projets en cours ou futurs comme la révision du PLU, la construction du complexe sportif intercommunal, la réfection du skate-park. L'amélioration de l'accueil des enfants a été évoquée, avec une réflexion sur une nouvelle structure d'accueil des tout-petits. Cet échange a permis d'apporter des précisions bien légitimes aux questions posées.

A l'issue de la réception, au cours du traditionnel moment de convivialité, chacun a pu découvrir l'important tissu associatif de la commune et les nombreuses activités proposées en allant à la rencontre des associations présentes.

Culture

Chroniques de la bibliothèque

La première semaine des vacances de Février était une invitation à voyager dans les mondes de Jules Verne.

Films, activités manuelles et expériences, jeux, contes, conférences... Il y en avait pour tous les goûts : de la fabrication de fusées au parcours parmi les dinosaures, de l'anneau du Cern aux dessous du Parmelan, la semaine fut très active et suivie par beaucoup d'enfants et de plus grands, enthousiastes et bons joueurs .

Ceci pour le grand plaisir des bibliothécaires qui ont ainsi fait découvrir ou redécouvrir ces mondes imaginaires et fantastiques décrits par Jules Verne et qui sont réalités aujourd'hui.

Merci au Spéléo Club d'Annecy qui a donné l'envie de s'aventurer dans les nombreuses galeries du Parmelan. Prudence tout de même !

Merci à François Arléo, chercheur, pour cette découverte du monde de la physique de façon simple et ludique : quarks et gluons n'ont plus de secret pour nous ! On peut retrouver « ce zoo bien particulier » dans les petites brochures « La physique pour Grandma » en prêt à la bibliothèque.

Au cours de ce 1er trimestre les classes accueillies à la bibliothèque ont aussi voyagé dans la littérature :

Avec l'Echappée-livres : les CM1/CM2 ont rencontré les auteurs des romans proposés en lecture depuis octobre : Eléonore Cannone, Jo Hoetslandt, Alex Cousseau.

Un groupe de 6ème s'est également réuni plusieurs fois à la bibliothèque pour parler de ces livres.

Avec l'Accro-livres : découverte de l'univers de l'illustrateur Gaëtan Dorémus et visite de l'exposition « du coq à l'âne », à la médiathèque de Meythet.

A voir sur... www.metz-tessy.fr

Retrouvez sur le site de la commune les articles complets, les diaporamas sur la vie locale, les réponses à vos interrogations et des informations pratiques.
Une seule adresse :
www.metz-tessy.fr

Anaïs Ventard, une sacrée graine de championne

Une jeune résidente de Metz-Tessy gravit les échelons de la notoriété en devenant un des grands espoirs du patinage artistique Français.

A 15 ans, elle affiche déjà un palmarès impressionnant. Malgré son jeune âge, elle surprend par sa force de caractère et une culture de la gagne peu commune. Il y a visiblement de la graine de championne chez cette jeune adolescente pétrie de talent.

Bercée dès son plus jeune âge par le sport, Anaïs Ventard est lancée dans le grand bain dès 4 ans en pratiquant la gymnastique au sein d'un club de Dijon où réside sa famille.

Sur les conseils d'une amie, elle s'initie au patinage artistique où elle découvre très vite de nouvelles sensations. Dotée d'aptitudes prometteuses, elle se prend de passion pour ce sport qui allie vitesse et sens artistique.

Talent très précoce, elle entre en compétition à l'âge de 6 ans et obtient son premier trophée à l'âge de 10 ans en remportant le championnat de France Avenir.

Pour poursuivre sa progression et trouver des conditions d'entraînement adaptées, à 10 ans, elle doit forcer son destin en rejoignant Annecy Sports de Glace, un pôle de formation reconnu, quittant ses amis et emmenant avec elle sa famille tout acquise à ses ambitions.

Au sein du SGA, sous la houlette de Didier Lucine et d'un staff très compétent, la progression est fulgurante et Anaïs collectionne titres et trophées au cours de galas et compétitions en France et en Europe. Elle a créé dernièrement la surprise en terminant 3ème du championnat de France Elite.

Pour répondre aux exigences de la haute compétition, notre jeune patineuse doit s'adapter à des conditions d'entraînement rigoureuses : 20h par semaine sur la glace et 5h de danse, préparation physique, relaxation et visualisation, un régime alimentaire strict, en complément de déplacements nombreux, au détriment de sa vie sociale et familiale. «*Je suis déscolarisée,* dit-elle, *mais je suis prise en charge par Sports Etudes Concept qui nous met des professeurs à disposition. Les sacrifices sont nombreux mais c'est un choix et c'est la condition de la réussite et des ambitions. La patinage exige d'être bien dans tête avec beaucoup de mental et de maîtrise de soi. Au sein du pôle, nous sommes très bien entourés et nos entraîneurs sont formidables. Ma famille est ma première supportrice.*

Le patinage apporte beaucoup de satisfactions notamment au travers des nombreuses rencontres et déplacements qui nous font découvrir d'autres cultures.»

Avec de tels atouts et une telle volonté, notre jeune championne peut viser très haut et rayonner sur la planète patinage. Après sa participation aux JO Jeunes à Innnsbrück en janvier, elle évoque à demi-mot les JO de Skotchi.

Didier Lucine, son entraîneur, ne tarit pas d'éloges sur sa protégée à qui il prévoit un brillant avenir et un long bail dans l'élite du patinage. «Hormis ses capacités sportives, Anaïs a de très bons résultats scolaires notamment en français où elle est excelle. *Elle est appréciée de tous grâce à un sens du contact très développé et à son ouverture d'esprit. Cela créé un équilibre qui, allié à son envie et à sa passion pour le patinage, sont les garants d'une réussite certaine. Il reste à travailler et à améliorer le physique* ».

Un titre de championne de France , une sélection aux JO sont des objectifs avoués et pas du tout utopiques.

Ski nautique : Clémentine Lucine enlève la 1ère étape de la Coupe du Monde

Depuis 1998 et sa première consécration mondiale en ski nautique, la metz-tesserande Clémentine Lucine ne cesse d'accumuler médailles et records à travers le monde. Retour sur ces derniers mois, riches en émotions.

Le 18 septembre dernier, à peine un mois après avoir décroché un titre de Championne d'Europe de figures et une médaille de bronze en combiné aux Championnats d'Europe de ski nautique en Norvège, Clémentine a vécu un moment historique chez Cory Pickos, à Santa Beach en Floride (USA).

Alors qu'elle avait été la 2ème femme, après la Biélorusse Natalia Berdnikava, à réaliser plus de 9 000 points, la Savoyarde est devenue la première skieuse au Monde à dépasser les 10 000 points. Grâce à cette prouesse, elle rentre définitivement dans l'histoire mondiale du ski nautique. Dans le même temps, elle décroche le record du monde du combiné !

La saison 2012 vient tout juste de commencer. Avec peu d'entrainement, Clémentine a terminé 3ème en figures au Moomba Masters 2012, à Melbourne en Australie, le 12 mars. La compétitrice est très satisfaite de ce résultat et d'avoir réalisé plus de 8 000 points à chaque manche. Six jours plus tard, c'est dans un cadre merveilleux, au milieu des dauphins, que Clémentine réalise son deuxième podium en l'espace d'une semaine.

Les compétitions de ski nautique et de wakeboard de la Coupe du Monde de Mandurah, en Australie, se sont déroulées sur un plan d'eau salée et sacrément agitée ! L'expérience l'a emporté. Lors de la ½ finale, au regard des conditions difficiles, Clémentine a skié intelligemment en assurant sa place pour le round final. Lors de la finale, elle a fait les deux mêmes parcours et a rajouté, à la fin, deux flips qui lui ont permis de remporter la compétition. Elle a donc gagné la Coupe du Monde en figures.

Vie locale...

Le Père Favre nous a quittés

Après une longue maladie supportée avec beaucoup de courage et de dignité, le Père **Léon Favre** nous a quittés, le 14 février dernier. Vendredi 17 février, en l'église des Bressis, à Seynod, de nombreux metz-tesserands étaient présents pour lui dire un dernier adieu lors de ses funérailles.
Le Père Favre a été curé de notre paroisse pendant 17 années. A son aide et à sa famille, nous présentons nos sincères condoléances.

Deux metz-tesserands distingués

Lors de l'assemblée générale des Anciens d'AFN Epagny Metz-Tessy qui s'est tenue en début d'année à Metz-Tessy, **Michel Petit**, président de la section a reçu la Croix du Djebel Or.

Cette distinction, remise par Hubert Bornens, président départemental, récompense son investissement, sa fidélité et ses 25 années de présidence à la tête de cette association dynamique.

Avec beaucoup d'émotion, Michel Petit s'est dit très marqué par cette distinction qu'il n'a pas manqué de partager avec ses nombreux collègues présents et qui se sont associés aux remerciements.

Le 11 février dernier, à la salle d'animation, **Georges Figuri**, correspondant local du Souvenir Français, a reçu la médaille de chevalier de l'ordre des Palmes Académiques.

Cette médaille remise par Bernard Accoyer, président de l'Assemblée Nationale, en présence de nombreux élus et amis l'honore pour ses 20 années passées à l'éducation et à la formation aux métiers de la cuisine de jeunes handicapés au Centre Henri Vallon, à Annecy-le-Vieux.

Elle consacre également le militant associatif très actif dans les associations patriotiques ou mémorielles que sont les Anciens d'AFN, le Souvenir Français, les déportés ou l'association des Amis de Graffenberg.

Economie

Be–iTech : **La technologie et l'informatique** au service du médical

Le Périclès, Zac de la Bouvarde, est le siège d'une jeune société de haute technologie en pleine expansion spécialisée dans le logiciel médical.

Créée en 2004, Be-iTech développe des solutions et des logiciels pour les professionnels de la santé.

Be-iTech est le fruit d'une rencontre, il y a dix ans, entre un ingénieur informatique, Antoine Berry et d'un docteur neurochirurgien, Bruno Franck, qui ont associé leurs compétences et leurs expériences respectives à la réalisation d'un projet ambitieux : Mettre l'informatique au service du médical.

Leur projet a été validé dans un établissement de soins lyonnais et a suscité un grand intérêt. En 2004, ils décident de créer leur entreprise pour produire et mettre sur le marché ce concept novateur.

Son fer de lance : le concept MyVisit'

Un concept de suivi médical partagé à l'attention des établissements hospitaliers a été créé : MyVisit'. Celui-ci assure le suivi du patient hospitalisé tout au long de son parcours. Le docteur, le chirurgien, l'infirmière, grâce à des terminaux multimédias ou mobiles ont chacun accès au dossier et aux transmissions de résultats en temps réel et ce, en toute sécurité et confidentialité. Le système est interactif et les soignants peuvent à tout moment intervenir sur le dossier du patient.

Ce concept évite des ressaisies d'informations, réduit les examens redondants et permet des réductions importantes de papier.

Le logiciel est exclusivement destiné à la gestion de production de soins. Il facilite le diagnostic et le suivi médical. Il favorise une efficacité accrue des soins.

MyVisit' est un outil simple d'utilisation et très accessible. Il utilise les dernières évolutions de la technologie multimédia.

D'autres concepts

La rencontre a fait son chemin et MyVisit' est maintenant décliné en plusieurs évolutions.

OpenVisit' permet à tout professionnel de santé d'organiser et d'effectuer ses consultations depuis son cabinet. Il est accessible par Internet.

Le module OnVisit' permet d'accéder au suivi médical des patients à tout moment et en tout lieu.

Une entreprise d'envergure nationale en progression constante

La société emploie 30 personnes sur le site de Metz-Tessy et une équipe a été mise en place à Paris. Une filiale a été créée en Suisse. Elle déploie son activité en s'appuyant sur un réseau de commerciaux et de prospecteurs de développement compétents.

A ce jour, elle a équipé une cinquantaine d'établissements dans toute la France, un groupe de cliniques à Paris et un Médi Pôle à Perpignan.

Des projets ambitieux et des perspectives de développement

Aujourd'hui, il reste encore en France plus de 70 % des établissements hospitaliers à équiper.

Exporter le concept dans d'autres pays fait également partie des objectifs ambitieux de la société.

De nombreux projets sont dans les cartons. L'entreprise concentre actuellement ses efforts sur un module de suivi au bloc opératoire, dernière étape de développement du concept. Le développement d'un logiciel à l'adresse des cabinets de médecins est également en réflexion.

Antoine Berry, président, et Bruno Franck, directeur, les deux fondateurs, mesurent le chemin parcouru. Ils peuvent voir l'avenir avec sérénité et nourrir de belles ambitions pour leur société.

Be-Itech SAS- Le Periclès-Zac de la Bouvarde 74370 Metz-Tessy

Du nouveau côté **commerce** et **artisanat**

Un institut de beauté au centre village

Depuis mi-février, un institut de beauté a ouvert à proximité de la pharmacie, en lieu et place de la fleuriste.

C'est avec beaucoup de plaisir que nous accueillons Anne-Isabelle Cann, la propriétaire de ce centre de soins esthétiques, qui vient enrichir l'activité commerciale et artisanale de la commune.

Au sein de son institut qui répond au doux nom « les petits secrets de beauté » notre esthéticienne offre beauté, bien-être et esthétique en proposant un panel de soins divers : soins du corps, du visage, épilation, détente et massages.

Titulaire d'un BTS cosmétiques, Anne-Isabelle Cann a plus de quinze années d'expérience dans la profession. Elle a exercé en tant que prestataire dans plusieurs établissements et s'est spécialisée dans le maquillage artistique, notamment pour les enfants.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme et d'ambition qu'elle a choisi Metz-Tessy pour sa première installation.

Le salon de thé La Bohème a ouvert ses portes

La Bohème Fleurs diversifie son activité en offrant un nouveau service : salon de thé et restauration rapide.

En terrasse ou à l'intérieur, Sophie vous

accueille et vous propose thé, café, chocolat, jus de fruit, soda, ainsi qu'un panel de restauration rapide à déguster sur place ou à emporter, plats et desserts.

Ouvert les mardi, mercredi, jeudi et vendredi, de 8h30 à 19h non-stop, le samedi de 9h à 12h et de 15h30 à 19h30, le dimanche de 9h à 12h.

Les premiers jours d'ouverture sont un succès. En famille, entre amis, une pause café à La Bohème s'impose.

Elections...

Mode d'emploi

Quand ?

L'année 2012 sera chargée en matière de scrutins avec les élections présidentielles les **dimanches 22 avril et 6 mai**, et les élections législatives, les **dimanches 10 et 17 juin**.

Les bureaux de vote de Metz-Tessy seront ouverts de **8 heures à 18 heures**.

Où ?

La commune de Metz-Tessy dispose de deux bureaux de vote : le **n°1** est installé dans la salle d'animation, à côté de la Mairie, le **n°2** dans l'espace gymnique du groupe scolaire.

Comment ?

Pour voter lors des prochaines élections présidentielles et législatives, munissez-vous simplement de votre carte électorale et d'une pièce d'identité, et rendez vous à votre bureau de vote. Le bureau dont vous dépendez est mentionné sur votre carte électorale.

Les listes électorales de la commune de Metz-Tessy ayant fait l'objet cette année d'une refonte, c'est-à-dire d'une remise en ordre alphabétique et d'une renumérotation, de nouvelles cartes électorales ont été éditées.

Ces nouvelles cartes électorales ont été envoyées par voie postale le 16 mars dernier. Si vous êtes inscrit sur les listes électorales et que vous n'avez pas encore reçu votre nouvelle carte, il convient de vous faire connaître auprès du service Etat Civil de la mairie.

Tél. 04.50.27.16.72

mairie@metz-tessy.fr

Attention, si vous avez déjà voté à Metz-Tessy, votre numéro d'électeur a changé, et votre ancienne carte n'est plus valable ; elle ne permettra pas de voter lors des prochaines élections présidentielles et législatives.

Comment voter par procuration ?

Si vous êtes absent et éloigné de la commune de Metz-Tessy un jour de scrutin, vous pouvez demander à un proche de voter en votre nom, c'est-à-dire d'être votre mandataire.

Deux conditions sont toutefois à respecter : la personne de votre choix doit être électeur de la commune (mais pas nécessairement dans le même bureau de vote que vous) et il ne doit pas être mandataire d'une seconde procuration sauf si celle-ci a été établie pour le compte d'un ressortissant français vivant à l'étranger.

Vous pouvez donner procuration pour un tour, le premier ou le second, ou pour les deux tours.

Mais, dans tous les cas, si vous êtes finalement présent le jour du scrutin, votre mandat n'a plus lieu d'être et vous pouvez bien entendu toujours voter.

Pour donner procuration, rendez-vous dès à présent à la gendarmerie de Meythet muni de votre pièce d'identité (carte d'identité ou passeport).

Vie associative

Samedi 12 mai : demandez le programme de la Fête au village

Cette année, la fête au village se déroulera le samedi 12 mai. Cette édition est organisée par la municipalité et les associations, en liaison avec la course VTT Salomon Mavic et le centenaire de la LPO. Les festivités débuteront vendredi 11 mai en soirée avec un concert gospel, à la chapelle.

Samedi, de **9h à 17h**, la LPO célèbre son centenaire à la salle d'animation avec de nombreuses animations au programme en partenariat avec la Poste pour le lancement de la vente d'un bloc de 4 timbres spécialement conçu pour les 100 ans de l'association. Un film intitulé « un siècle pour les oiseaux » présentera l'histoire de l'association et ses actions à l'auditorium du Tremplin au cours de deux séances à **11h et 16h**. Différents espaces seront consacrés à l'association philatélique, à la LPO, à la vente de souvenirs et à un bureau de poste temporaire pour la vente des blocs de quatre timbres.

A partir de 15h30, place aux vélos avec la traditionnelle course VTT Salomon Mavic.

Deux courses sont au programme : la course enfants, de **15h30** à **16h30,** et la course adultes, à partir de **17h**. Remise des prix, à **19h**.

Dès 12 h, les associations proposeront petite restauration, crêpes, pêche miraculeuse, maquillage, panier du jardinier, jeux en bois, château gonflable.

A 17h, l'école de musique intercommunale apportera une note musicale à la fête.

La journée se terminera par un bal sous la Grenette.

Le Cercle des Passionnés Mavic Salomon, acteur de la vie locale

Le cercle des Passionnés Mavic Salomon est un acteur important de la vie locale aux côtés de la municipalité en organisant depuis une dizaine d'années une course VTT de notoriété régionale. Club cycliste un peu particulier rattaché au Comité d'entreprise Salomon Mavic, il conforte les liens privilégiés qui lient l'entreprise à la commune depuis son implantation.

Fort de 120 membres, tous salariés dans la société, le cercle fonctionne comme un véritable club cycliste multidisciplinaire, affilié à la Fédération Française Cycliste.

Le vélo sous toutes ses formes y est pratiqué : route, vtt, free ride, piste, en rando ou en compétition.

Le Cercle organise des sorties régulières chaque week-end et participe à de nombreuses cyclo sportives comme l'Ardéchoise ou l'Etape du Tour, la Transvésubienne (épreuve de vtt cross country), les Enduro Séries (vtt free ride).

Chaque année, depuis 2001, le club et tous ses bénévoles organisent la traditionnelle course des 2H VTT de Metz-Tessy, couplée avec la fête au village.

2ème édition du Vélathlon Bitume Terre

Après 10 années couronnées d'un succès populaire jamais démenti, les responsables ont souhaité apporter un peu de fraicheur au paysage cycliste régional en proposant une épreuve inédite. Ainsi, 2011 a vu l'organisation du premier du Vélathlon Bitume Terre. Cette manifestation consiste à associer un routier et un vététiste sur deux circuits différents.

Devant le succès de la première édition qui a accueilli 23 équipes, les organisateurs ont décidé de programmer l'épreuve qui se déroulera le samedi 12 mai après midi.

La formule : les routiers partiront un par un toutes les 30 secondes du centre village pour une course contre la montre en côte de 10 km qui les emmènera jusqu'à la zone relais au sommet de la forêt des Machurettes. Le coéquipier vététiste prendra le relais pour une descente de 10 km à travers la forêt jusqu'au centre village où sera jugée l'arrivée. Cette épreuve est réservée aux plus de 14 ans.

Pour les plus jeunes, le relais VTT par équipe de deux, sur des sentiers autour du village, est maintenu.

A l'agenda...

AVRIL

Vendredi 6 avril : à 17h (aux jardins familiaux) Journée "Oeufs de Pâques" organisée par l'Association "Les Jardins du Marais", pour les enfants des jardiniers.

Vendredi 6 avril : Cérémonie des jeunes citoyens, à 18h30, dans la salle consulaire.

Dimanche 22 avril : Elections présidentielles 1er tour dans la salle d'animation et l'espace gymnique.

Vendredi 27 avril : Fête intercommunale de la petite enfance avec le RAM (pour les parents d'enfants de - 3 ans des deux multi-accueil + assistantes maternelles). Après-midi et soirée dans la salle d'animation avec des spectacles et des ateliers ; 3 séances programmées.

Dimanche 29 avril : Vide-grenier de printemps de l'APEL de l'école privée.

Dimanche 29 avril : Anciens d'AFN – Cérémonie Journée Nationale Souvenir Déportation, cérémonie et vin d'honneur à Epagny.

Mai

Mercredi 2 mai : Journée de la Prévention Routière, de 10h à 16h30, à Epagny, sur le parking du groupe scolaire, rue de la Tuilerie, à Epagny.

Dimanche 6 mai : Elections présidentielles 2ème tour dans la salle d'animation et l'espace gymnique.

Mardi 8 mai : Anciens Combattants - cérémonie victoire 1945, cérémonie et vin d'honneur à Metz-Tessy.

Vendredi 11 mai : Concert Gospel à la chapelle.

Samedi 12 mai : Loto organisé par l'APEL de l'école privée , Salle Louis Gruffaz.

Samedi 12 mai : Course VTT Mavic/Salomon et Fête au Village.

Mardi 22 mai : Journée de l'Environnement dans la ZI des Iles.

Vendredi 25 mai : LPO, assemblée générale dans la salle d'animation.

Juin

Vendredi 1er juin : Assemblée générale de l'ES Epagny Metz-Tessy Basket, à 20h, à Metz-Tessy.

Dimanche 3 juin : Tournoi Jeunes de l'ES Epagny Metz-Tessy Basket, au Gymnase de Meythet.

Vendredi 8, **samedi 9** et **dimanche 10 juin :** Représentations théâtrales «Monsieur a bien changé» par la troupe Masqu'arade, au Tremplin. Tél. pour horaires et réservations au 04 50 09 77 52.

Samedi 9 juin : Journée portes ouvertes et échange de plants organisée par l'Association "Les Jardins du Marais", à partir de 9h aux jardins familiaux.

Dimanche 10 juin : Elections législatives - 1er tour dans la salle d'animation et l'espace gymnique.

Samedi 16 juin : Ecole de musique : Fête de la musique sur la place de la Grenette.

Samedi 16 juin : Fête de l'école privée.

Dimanche 17 juin : Elections législatives - 2ème tour dans la salle d'animation et l'espace gymnique.

Samedi 23 juin : Fête de l'école publique, salle d'animation.

Dimanche 24 juin : Vide-grenier organisé par le Foot vétérans au Quartier des Ecoles.

Mardi 26 juin : Réunion d'information aux parents sur les services périscolaires à 19h dans la salle d'animation.

Samedi 30 juin : Représentation théâtrale organisée par Amitié et Avenir, au Tremplin.

Juillet

Dimanche 1er juillet : «Sentiers de la Passion» organisé par Cyclo VTT Passion.

LPO : une série de timbres pour son centenaire

La vente de timbres LPO « Premiers Jours » aura lieu le 12 mai lors de la Fête au village. La Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) nationale célèbre ses 100 ans en 2012, et pour fêter son centenaire, la LPO édite des timbres, et souvenirs philatéliques que nous vous proposons d'acheter en exclusivité avant leur sortie officielle. Pour l'occasion un stand d'information LPO ainsi qu'une exposition de timbres nature seront proposés en salle animation de la mairie de Metz-Tessy.

Edmond Coquet nous a quittés

Edmond Coquet, notre doyen, nous a quittés le 28 mars dernier, à l'âge de 96 ans. Résident de notre commune depuis 2001, Edmond était un membre actif et fidèle de nos cérémonies mémorielles et une figure marquante de nos manifestations locales. Ancien combattant 1939-1945, porté disparu, son odyssée restera dans les mémoires. Cité à l'Ordre de la Brigade le 2 juillet 1940, il ne sera décoré de la Croix de Guerre 1939-1945 que 66 ans plus tard, le 8 mai 2006, à Metz-Tessy.

Nous adressons nos sincères condoléances à son fils et à sa famille.